

Ministre de l'Education Nationale
Beaux-Arts

DIRECTION
des SERVICES D'ARCHITECTURE

Inventaire des Sites A R R E T E

Le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale
Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection
des Monuments naturels et des sites de caractère ar-
tistique, historique, scientifique, légendaire ou pit-
toresque et notamment l'article 4

Sur la proposition de la Commission Départementale de
monuments naturels et des sites de l'Aude dans sa sé-
ance du 28 mars 1933

A R R E T E

Article 1er Est inscrit sur l'inventaire des sites
dont la conservation présente un intérêt général l'en-
semble formé à Viguevieille (AUDE) par les ruines du
château de Durfort et leurs abords, comprenant les
parcelles cadastrales n° 617 à 630.632.643.645 à 649
652 à 664.869 à 874.909 appartenant à :

Etat Département de l'Agriculture...	869 à 874
Commune de Viguevieille.....	654.660 à 662 870.871.909
CASTANG Louis époux SOURQUES.....	657 à 659.664
GOARD Isidore.....	617 à 630.632 643.645 à 649 655.656
VIE Achille et OLIVE Andre.....	652.653

L'inscription vise également les voies de communi-
cation et les plans d'eau des rivières ou ruisseaux con-
pris dans le site.

Article 2 Le présent arrêté sera notifié au préfet
du département pour les archives de la préfecture
au Maire de la commune de Viguevieille et aux propri-
étaires intéressés qui seront responsables chacun en
ce qui le concerne de son exécution

Paris, le 22 septembre 1943

Pour ampliation

Le Sous-Chef du Bureau des
Monuments Historiques et
des Sites,

Par Délégation
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire général des Beaux-Arts

signé: L. HAUTECOEUR

Castang Louis fils de Louis Castang à la requête de sa femme 663

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

(DIRECTION DU PATRIMOINE)

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS
SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)

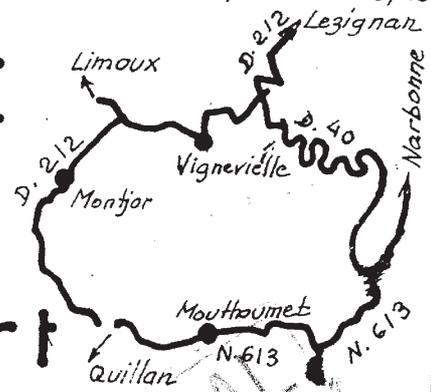
Vigneville. — Ruines du château de Durfort et leurs abords (parcelles n^{os} 617 à 630, 632, 643, 645 à 649, 652 à 664, 869 à 874, 909 du cadastre) [*S. Ins.* : 22 septembre 1943].

VIGNEVIEILLE

CANTON : MOUTHOMET

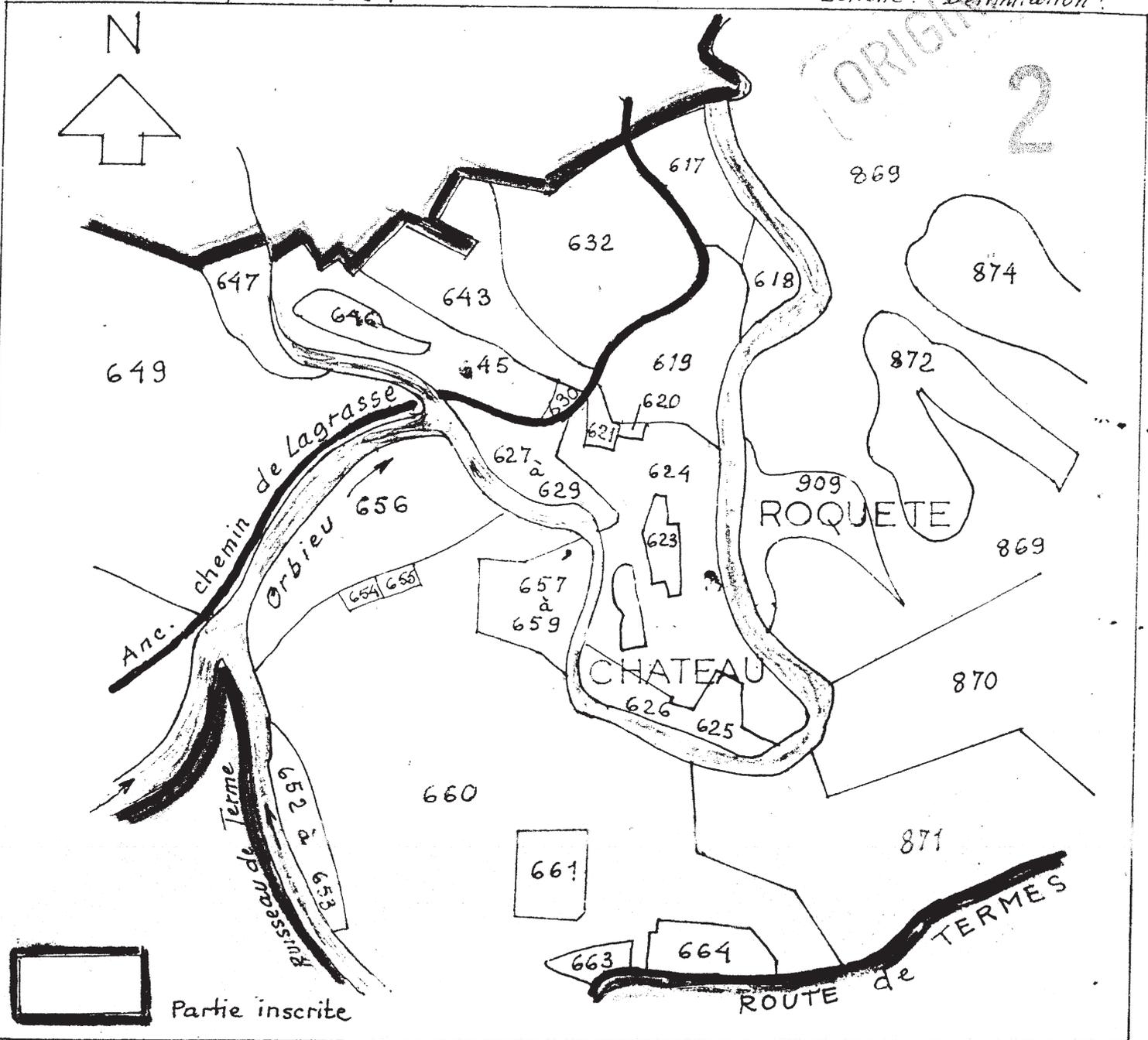
ARRONDI : CARCASSONNE

Château de Durfort



Parcelles N° 622, 648 et 662 ?

Echelle ? Délimitation ?



Est inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à VIGNEVIEILLE (Aude) par les ruines du Château de Durfort et leurs abords comprenant les parcelles cadastrales n° 617 à 630. 632. 643. 645. à 649. 652 à 664. 869 à 874. 909

(Arrêté du 22 septembre 1943)